

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

OBJECTIFS

- Se mettre en conformité avec la 3^e directive européenne
- Vigilance contre le blanchiment
- Obligation de formation

PROGRAMME

- A. ORDONNANCE DU 30/01/2009 ET SES IMPACTS
- B. AUTORITÉS DE CONTRÔLE ET TRACFIN
- C. MÉTHODES ET MOTIVATIONS DES BLANCHISSEURS
- D. EXAMEN DES OPÉRATIONS ATYPIQUES
- E. VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ
- F. MESURES DE VIGILANCE COMPLÉMENTAIRES
- G. ENTRÉES EN RELATION
- H. MODALITÉS DE BLANCHIMENT EN IARD ET ASSURANCE VIE
- I. PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES
- J. SOUPÇON DE FRAUDE FISCALE
- K. CLIENT NON COOPÉRATIF

PUBLIC

- Managers de réseaux
- Correspondants fraude/blanchiment
- Chargés d'études juridiques

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

POINTS FORTS

Une formation entièrement digitale conçue et présentée par des experts du digital. Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

FORMATEUR(S)

Cette formation a été conçue par un professionnel, formateur expert de l'Ifpass

SESSION(S) 2018

Disponible toute l'année

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.